

Décision portant délégation de signature à Monsieur Frédéric VALES pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8006 intitulée Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC10A004DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8006, intitulée « Procédés et Ingénierie en mécanique et matériaux, dont le directeur est Monsieur Thierry BRETHEAU ;

Vu la décision n° DEC113027INSIS du 16 janvier 2012 portant nomination de Monsieur Gilles REGNIER aux fonctions de directeur de l'unité UMR 8006, intitulée « Procédés et Ingénierie en mécanique et matériaux ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric VALES, Ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 novembre 2014

Le Directeur d'unité
Gilles REGNIER

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014